

Au chapitre traitant de l'Etat transitoire, nous avons déjà rappelé que l'Etat doit son existence à la division de la société en classes. Dans le communisme primitif, il n'y avait pas d'Etat. Dans le communisme supérieur, il n'y en aura pas davantage. L'Etat disparaîtra avec l'objet qui l'a fait naître: l'exploitation de classe. Mais tant que l'Etat existe (quel qu'il soit) il conserve ses traits spécifiques, il ne peut changer de nature, il ne peut pas ne pas être l'Etat, c'est-à-dire, un organisme oppressif, coercitif, corruptif. Ce qui change, dans le cours de l'Histoire, c'est sa fonction. Au lieu d'être l'instrument des maîtres d'esclaves, il sera celui des féodaux, puis celui de la bourgeoisie. Il sera l'instrument parfait de la conservation des privilèges d'une classe dominante. Celle-ci ne pourra donc être menacée par son propre Etat, mais par de nouveaux privilèges se développant au sein de la société au profit d'une classe montante. La révolution politique qui s'en suivra sera la consécration juridique d'une transformation de la structure économique déjà amorcée, le triomphe de la nouvelle forme d'exploitation sur l'ancienne. C'est pourquoi la classe révolutionnaire, sur la base des positions matérielles qu'elle aura fondées et consolidées au sein de l'ancienne société pendant des siècles, pourra sans crainte ni méfiance, s'appuyer sur son Etat — qui ne sera que le perfectionnement du précédent — pour organiser et développer son système de production. Cela est d'autant plus vrai pour la classe bourgeoise qu'elle est la première classe dans l'histoire, exerçant une domination mondiale et qu'en son Etat se concentre tout ce qu'une classe exploiteuse peut accumuler de moyens d'oppression. Il n'y a pas opposition mais liaison intime, indestructible entre la bourgeoisie et son Etat et cette solidarité ne s'arrête pas à des frontières nationales; elle les déborde, parce qu'elle prend des racines profondes dans le capitalisme international.

Au contraire, avec la fondation de l'Etat prolétarien, le rapport historique entre la classe dominante et l'Etat se trouve modifié. Il est vrai que l'Etat prolétarien, bâti sur les ruines de l'Etat bourgeois, est cependant l'instrument de la domination du prolétariat. Cependant il ne se pose pas en défenseur de privilèges sociaux dont les bases matérielles au-

raient été jetées à l'intérieur de la société bourgeoise, mais en destructeur de tout privilège. Il exprime un nouveau rapport de domination (de la majorité sur la minorité) comme un nouveau rapport juridique (l'appropriation collective). Par contre, puisqu'il reste sous l'influence du climat de la société capitaliste (parce qu'il ne peut y avoir de simultanéité dans la révolution), il est encore représentatif du « droit bourgeois ». Celui-ci vit toujours, non seulement dans le déroulement social et économique, mais dans le cerveau de millions de prolétaires. C'est ici que se révèle la dualité de l'Etat transitoire: d'une part, comme arme dirigée contre la classe expropriée, il révèle son côté « fort »; d'autre part, comme organisme appelé, non pas à consolider un nouveau système d'exploitation mais à les abolir tous, il découvre son côté « faible » parce que par nature et par définition, il tend à redevenir le pôle d'attraction des privilèges capitalistes. C'est pourquoi alors qu'entre la bourgeoisie et l'Etat bourgeois il ne peut y avoir d'antagonisme, il en surgit un entre le prolétariat et l'Etat transitoire.

Ce problème historique trouve son expression négative dans le fait que l'Etat transitoire peut fort bien être amené à jouer un rôle contre-révolutionnaire dans la lutte internationale des classes, alors qu'il conserve le type prolétarien si les bases sociales sur lesquelles il a été édifié ne sont pas modifiées. Le prolétariat ne peut s'opposer au développement de cette contradiction latente que par la politique de classe de son parti et l'existence vigilante de ses organisations de masses (syndicats, soviets, etc.), au moyen desquelles il exercera un contrôle indispensable sur l'activité étatique et défendra ses intérêts spécifiques. Ces organisations ne pourront disparaître qu'avec la nécessité qui les a fait naître, c'est-à-dire, la lutte des classes. Une telle conception s'inspire uniquement des enseignements marxistes, car la notion de « l'antidote » prolétarien dans l'Etat transitoire a été défendue par Marx et Engels aussi bien que par Lénine, ainsi que nous l'avons établi précédemment.

La présence agissante d'organismes prolétaires est la condition pour que l'Etat reste asservi au prolétariat et non le témoignage qu'il s'est retourné contre les ouvriers. Nier le dualisme contradictoire de l'Etat prolétarien, c'est fausser

la signification historique de la période de transition.

Certains camarades considèrent, au contraire, que cette période doit exprimer l'identification des organisations ouvrières avec l'Etat (cam. Hennaut « Nature et Evolution de l'Etat russe » — Cf. Bilan, p. 1124). Les internationalistes hollandais vont même plus loin lorsqu'ils disent que puisque « le temps de travail » est la mesure de la répartition du produit social et que la distribution entière reste en dehors de toute « politique », les syndicats n'ont plus aucune fonction dans le communisme et la lutte pour l'amélioration des conditions d'existence a cessé ». (P. 115 de leur ouvrage.)

Le centrisme également est parti de cette conception que puisque l'Etat soviétique était un Etat ouvrier, toute revendication des prolétaires devenait un acte d'hostilité envers « leur » Etat, justifiant ainsi l'assujettissement total des syndicats et comités d'usines au mécanisme étatique.

Si maintenant, sur la base des considérations qui précèdent, nous disons que l'Etat soviétique a conservé un caractère prolétarien, bien qu'il soit dirigé contre le prolétariat, s'agit-il là seulement d'une distinction subtile, n'ayant rien de commun avec la réalité et que nous-mêmes nous répudions en rejetant la défense de l'URSS? Non! Et nous croyons que cette thèse doit être maintenue: en premier lieu parce qu'elle est juste du point de vue de la théorie du matérialisme historique; en second lieu, parce que les conclusions sur l'évolution de la Révolution russe, que l'on peut en tirer ne sont pas viciées dans leurs prémisses du fait qu'est niée l'identification entre le prolétariat et l'Etat et qu'aucune confusion n'est créée entre le caractère de l'Etat et sa fonction.

Mais si l'Etat soviétique n'était plus un Etat prolétarien, que serait-il? Les négateurs ne s'évertuent pas à faire la démonstration qu'il s'agit d'un Etat capitaliste, car ils s'y buteraient. Mais réussissent-ils mieux en parlant d'Etat bureaucratique et en découvrant en la bureaucratie russe une classe dominante, tout à fait originale dans l'histoire, se rapportant aussi à un nouveau mode d'exploitation et de production... En vé-

rité, une telle explication tourne le dos au matérialisme marxiste.

Bien que la bureaucratie ait été l'instrument indispensable au fonctionnement de tout système social, il n'existe aucune trace dans l'Histoire d'une couche sociale qui se soit transformée en une classe exploiteuse, pour son propre compte. Les exemples abondent cependant, de bureaucraties puissantes et omnipotentes au sein d'une société; mais jamais elles ne se confondirent avec la classe agissant sur la production, si ce n'est sous des formes individuelles. Dans le « Capital », Marx, traitant de la colonisation aux Indes, montre que la bureaucratie y apparut sous les traits de la « Compagnie des Indes Orientales »; que celle-ci eut des attaches économiques avec la circulation — non avec la production — tandis qu'elle exerça réellement le pouvoir politique, mais pour le compte du capitalisme métropolitain.

Le marxisme a fourni une définition scientifique de la classe. Si l'on s'y tient, il faut pouvoir affirmer que la bureaucratie russe n'est pas une classe, encore moins une classe dominante, étant donné qu'il n'existe pas de droits particuliers sur la production en dehors de la propriété privée des moyens de production et qu'en Russie, la collectivisation subsiste dans ses fondements. Il est bien vrai que la bureaucratie russe consomme une large portion du travail social; mais il en fut ainsi pour tout parasitisme social qu'il ne faut pas confondre pour cela avec l'exploitation de classe.

S'il est incontestable qu'en Russie, le rapport social exprime une exploitation colossale des ouvriers, celle-ci ne résulte pas de l'exercice d'un droit de propriété individuel ou de groupe, mais de tout un processus économique et politique dont la bureaucratie n'est même pas la cause, mais une manifestation, encore que secondaire d'après nous, tandis que cette évolution est le produit de la politique du centrisme qui se révéla incapable de contenir la poussée des forces ennemies à l'intérieur comme sur le terrain international. C'est ici que réside l'originalité du contenu social en Russie, due à une situation historique sans précédent: l'existence d'un Etat prolétarien au sein du monde capitaliste.

L'exploitation du prolétariat grandit dans la mesure où la pression des classes